

# Procès-verbal du conseil municipal du jeudi 26 février 2026

## **Etaient présents :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Myriam LIXON, Monique GRATALOUP, Florent GIBAULT, Nadine WIERZBICKI, Christine AUDE, Sophie LATROMPETTE, Lucie BERTHELOT, Pascal WIERZBICKI, François PETORIN, Cyril CHAT, Patrice VIAUD, Marie-Reine MASSON, Thierry BAUDRY.

## **Les pouvoirs :**

Aucun.

## **Excusés :**

Jocelyne CONSTANTIN, Cyril REMAUD.

## **Etaient absents :**

Jean-Marie BERTAU, Cédric MOREAU.

## **Nombre de votants : 14**

**Secrétaire de séance :** Nadine WIERZBICKI

## **Début de séance 20 h 00**

- MCB : le quorum est atteint

## **1 - Approbation du Procès-Verbal du CM du 15 janvier 2026 :**

**Contre :**

**Abstention :**

**Pour : 14**

## **2 - Délibération sur la Protection Sociale Complémentaire - Participation employeur :**

- MCB : cette délibération que l'on a vu déjà 2 fois, on l'a refait pour qu'elle ne soit plus de principe, mais qu'elle soit réelle

- MG : et pour confirmer les actes du Centre de Gestion du Comité Technique, la délibération a évidemment été rejetée pour les montants que l'on avait demandés, donc on vous redemande de revoter cette fois-ci, non pas pour le principe, mais pour valider réellement cette décision, de monter les participations Santé pour les agents à 18 € par agents et pour la Prévoyance à 10 €. Ceci sera effectif à partir du 1<sup>er</sup> février. Je vous demande de permettre à Mme le Maire de pouvoir signer cette convention avec le Centre de Gestion et la MNT, de façon à rendre effectif et réel les montants que nous avons choisi.

**Contre :**

**Abstention :**

**Pour : 14**

### **3 - Proposition nouvelle pour véhicule technique : Tracteur-Broyeur :**

- MCB : c'est toujours le tracteur-broyeur où l'on cherche des solutions alternatives. On parlait d'une location-bail qui durait 36 mois, je disais que je ne voulais pas m'engager pour l'équipe suivante. On avait ensuite trouvé une société qui était prête à le faire mais finalement ils n'étaient pas en 1 mètre de large, là, nous avons 2 autres possibilités, c'est juste une présentation, on ne vote pas là-dessus.

- ID VERDE qui fait des travaux de tonte et de fauchage des accotements de voiries pour l'année 2026. Ils nous ont fait un devis pour 200 heures, c'était notre demande, à 127,50 € l'heure, ça fait 30 600 € TTC l'année.
- EA IME est une entreprise adaptée du Haut Val de Sèvre pour du débroussaillage ou du broyage des fossés, là ils ont un accotement sur 1 mètre, 200 heures à 30 € l'heure, ce qui ferait 7 200 € TTC.

- FG : il y a quelque chose qui me chagrine., puisqu' à 30 € c'est que la personne ou c'est matériel compris, parce qu'entre 127,50 € et 30 € ce n'est pas normal ?

- MCB : il y a 2 salariés qui font débroussailleuse et souffleur, petits outillages, signalisations et un camion benne.

- FG : il n'y a pas le broyeur ?

- MCB : il y a des solutions alternatives qui existent, les prochains feront ce qu'ils veulent. Ils auront tout ça dans la petite pochette du dernier conseil. C'était pour le porter à votre connaissance que l'on avait continué à chercher des choses.

- MG : on a passé les mêmes demandes aux 2 entreprises.

- CA : c'est les bords de route tout de même.

- MCB : les bords de route et les voies communales c'est le SIVOM. Ce n'est pas à nous de faire ça.

### **4 - Tenue de bureaux de vote :**

- MCB : j'ai repris ce que l'on avait vu au conseil dernier et pour répondre à Thierry BAUDRY, je ne vais pas revoir la liste car c'est à la liste de m'apporter une liste avec des assesseurs. J'ai laissé par respect, 2 positionnements, on complétera avec des personnes de la liste, quand on m'apportera un document qui me dit que untel et untel seront les assesseurs de la liste.

- MRM : ce planning est pour le 15, on est d'accord ?

- MCB : c'est pour le 15. Pour valider, il faut que la liste qui se présente envoie ou apporte un document en mairie disant : nous proposons telles personnes en tant qu'assesseurs.

- CC : normalement, d'après ce qu'on m'a dit ce soir, les éléments te seront fournis rapidement.

- MCB : très bien.

- MRM : c'est déjà en cours. Il faut amener le document en mairie ? Par mail, non ?
- MCB : apportez-le, on le mettra dans le dossier. L'idée est qu'il y ait 2 assesseurs dans chaque créneau horaire.
- MRM : d'accord
- MCB : il ne reste plus qu'à compléter le tableau, qui est pour le bureau du 15 mars 2026. On verra par mail s'il y a un 2<sup>ème</sup> tour.
- PW : pour les assesseurs titulaires et suppléants, il vaut mieux avoir un assesseur titulaire de chez nous et un assesseur titulaire de la nouvelle liste et pareil pour les assesseurs suppléants, donc dans ta liste il va falloir rajouter un assesseur titulaire et un assesseur suppléant, en sachant que le secrétaire et les assesseurs titulaires doivent être là au début et à la fin
- MRM : qu'est-ce que vous appelez au début, est-ce que vous pouvez nous préciser, s'il vous plaît ?
- MCB : à 8 h 00
- MRM : à 8 h 00, jusqu'à peu près ?
- MCB - il faut être présent au début à 8 h 00 et à la fin à 18 h 00
- PW : mieux vaut être là à 8 h moins le quart pour signer le PV
- MRM : c'est toutes ces choses-là. Je ne savais pas si c'était 7 h et demi ou 8 h moins le quart, jusqu'à quelle heure
- MCB : attention, tout dépend si vous produisez les bulletins de vote, si on les a avant, car il faut tous les compter avant. Je ne sais pas combien il y en a de fait, mais s'il y en a mille, il faut compter les mille, c'est comme cela que ça se passe et là, ce n'est pas à 8 h moins le quart. Nous on les déposait en mairie et c'est les secrétaires qui les comptaient. Maintenant, si vous comptez les apporter que le dimanche matin, il faut penser qu'il faut les compter, donc il faudra les compter ici. Donc, ce n'est pas à 8 h moins le quart qu'il faut faire ça. Sinon vous les déposez avant et on les comptera en mairie et après on les emmène et ils seront positionner sur la table à 8 h 00. Il y a la possibilité de les laisser avant au bureau de vote mais il faut les compter
- MRM : à ce moment-là, je vais voir avec tout le monde, peut-être que l'on déposera les noms et en même temps les bulletins
- MCB : le tout c'est qu'on ne les ait pas le vendredi soir avant que les secrétaires ne débauchent, qu'elles aient le temps de les compter. le mieux ce serait au plus tard le vendredi matin, au plus tard 8 H 00
- MRM : oui, on les déposera en même temps que l'on déposera la liste des assesseurs. Donc, on est bien d'accord, là il faut 5 personnes, plus 2 autres personnes pour les assesseurs titulaires ?
- MCB : la personne qui est là à 8 h 00, qui va tenir son temps de 2 h et demi, un des 2 peut être un assesseur titulaire, par contre il faudra qu'il revienne le soir pour 18 h 00
- PW : il faut voir avec les titulaires suppléants, parce qu'il y a 2 clefs de l'urne et les 2 clefs doivent toujours rester dans le bureau. L'une dans la poche du président ou du vice-président, et

l'autre dans la poche d'un assesseur, donc il faut penser que sur les 4 secteurs il faut qu'il y ait un assesseur, pas obligatoirement de la liste

- MRM : c'est-à-dire qu'elle passe de main en main mais elle reste dans le bureau de vote ?

- MCB : imaginons que vous partez avec et que vous ayez un accident de voiture et que l'on n'ait pas la clef le soir pour dépouiller ou dans la journée s'il y a un souci. Il peut y avoir un contrôle, il faut que les 2 clefs soient dans le bureau

- MRM : est-ce qu'il y a une obligation que les assesseurs titulaires soient des conseillers municipaux ou des membres de l'autre liste peuvent être assesseurs ?

- FG : ça peut être des membres de l'autre liste

- MRM : d'accord

- MCB : s'ils sont titulaires, ça les engage à être là au début et à la fin

- PW : et pour les clefs, il y a 1 clef président et 1 clef assesseur. Il y a 2 serrures et elles ne doivent pas se mélanger

- FG : il y aura 2 urnes, donc ça fait 4 clefs

- MCB : on va faire 2 cahiers, un de A à M pour tel bureau et de N à Z pour tel bureau, il faudra le signaler à l'entrée, on va diviser le cahier en deux.

### **Tour de table :**

- MCB : le passage Antigny-Verdais est clos depuis cet après-midi à 14 h 30 jusqu'à mi-avril. On a mis des grosses pierres, parce que l'on a mis des barrières, suite à l'inondation, les barrières sont poussées et on passe. Le chemin est plein d'eau, tous ceux qui passent défoncent le chemin

- CC : tout ce qui était neuf est défoncé ?

- MCB : non, ce n'est pas défoncé, mais il fallait arrêter le massacre, donc là c'est des rochers blancs

- MRM : j'avais une petite question, parce que j'y passe, ils ont fait des travaux, ce doit être pour les arrivées d'eau sur la route de Mauzé, une tranchée qui a été faite, qui a été colmatée avec du gravier

- FG : non, c'est la fibre, dans les virages juste après Usseau ?

- MRM : je ne sais pas, j'ai vu des tuyaux

- FG : c'est la fibre qui s'en va à Quincampoix, Grand Breuil, c'est la DDE

- MRM : sauf que là il y a des trous

- CC : sur les voies qui vont aux ULM, ça a été longtemps cabossé, ça a été rebouché, ça été recabossé et là j'ai vu qu'ils sont passés ce matin

- MRM : ils ont fait bien partout, mais pas là.

- MCB : c'est des voies départementales et ils n'agissent pas de la même façon si ce sont des voies départementales ou des voies communales
- FG : ce qui vient du Grand Breuil ou des ULM c'est le SIVOM, c'est nous, là où vous parlez c'est la DDE, enfin le département
- MCB : il y a des futurs travaux qui vont être fait rue du Stade, rue des Allards, dans ce secteur-là. Les conduites d'eau vont être revues, il y a au moins 10 semaines de chantiers, donc 10 semaines où les poubelles ne pourront pas passer
- MRM : pour faire quoi, là ?
- MCB : pour changer les compteurs et les canalisations. Autre point que l'on peut rappeler, les enfants du CME organisent une journée jeux de société le samedi 7 mars 202 à partir de 15 h 00 à la salle des fêtes d'Usseau. La vente des crêpes, que les parents vont faire et des boissons sera reversée à l'association ETOIL'CLOWN, qui aura un stand sur place
- PW : je vous rappelle que l'on fait une opération entre les 3 ordres nationaux : la Légion d'Honneur, l'ONM et les Palmes Académiques, avec les classes de CM de Mauzé, Sansais et Usseau, qui s'appelle " vivre les Ordres Citoyens". Donc on leur explique quelles sont les valeurs de ces ordres et ils créent leur propre ordre avec une devise, avec un règlement et ils imaginent une médaille. Cette année, on se tourne vers l'environnement et les médailles seront réalisées en bois par le lycée professionnel de Surgères des métiers du bois. Il y aura donc une cérémonie en juin, vraisemblablement à Mauzé. Nous avons eu une réunion lundi pour finaliser tout cela. Moi je représente à la fois Val du Mignon et l'Ordre National du Mérite
- FP : je voulais faire remarquer que j'ai eu aujourd'hui la liste et les professions, je trouve quand même dommage que dans une commune rurale comme la nôtre, il n'y ait aucune personne du milieu agricole quel qu'il soit
- TB : il y en a 3 qui ont été contacté, pour votre information, les 3 ont dit qu'ils étaient en soutient mais pas sur la liste
- FP : dans une commune rurale c'est dommage
- MRM : ce n'était pas du tout un souhait, pas du tout
- FP : je vous dis mon ressentit
- MRM : je vous le dis clairement, comme ça il n'y a pas de sous-entendu, au contraire, on n'a pas réussi
- PW : comme je n'ai pas vu d'habitant du village de Priaires
- MRM : il y avait tout le monde
- FG : il y a beaucoup plus d'Usseau que des autres communes.
- FP : il y a quelqu'un de la Gaubertière
- PW : mais c'est la Gaubertière, mais pas Priaires

- FG : sur la totalité, j'ai remarqué qu'il y en a 2 de Thorigny et 1 de Priaires. Usseau, Ussolière, Olbreuse et le reste c'est Usseau d'avant. Je parle des anciennes communes, on a fait une commune nouvelle, c'est regrettable

- MRM : une dernière question. Quand c'est des contrats comme ça pour la fibre, parce que ça m'interpelle quand même, ils n'ont pas une obligation de remettre en état

- MCB : si, mais c'est le département qui va leur demander. Il y a un état des lieux qui est fait par un huissier généralement en fin de travaux

- MRM : de toute façon à la mairie il y a tout les dossiers ?

- MCB : pas forcément sur ce niveau-là, comme c'est le département qui aura fait l'état des lieux, ce n'est pas nous qui le détenons

- MRM : d'accord

- MCB : nous ont détient ce qui est voies communales, maintenant de plus en plus c'est le SIVOM qui vient faire l'état des lieux, parce que c'est lui qui est garant de nos voiries, donc c'est à lui de faire l'état des lieux du début et de la fin et donner les préconisations si ça ne va pas, donc ce n'est pas nous qui avons forcément le dossier

**Fin de séance : 20 h 58**

Secrétaire de séance :

WIERZBICKI Nadine

